

LE COMBAT CONTRE LE TERRORISME

Avec les attentats du 11 septembre 2001, la manière dont le terrorisme s'est inscrit dans le siècle naissant a suscité un sentiment de sidération. Au cours des années suivantes, son intensité n'a pas faibli, bien au contraire, beaucoup de pays ont été frappés. En Europe, après Madrid et Londres, c'est la France qui en 2015 puis à nouveau en 2016 a été le théâtre d'attentats de masse.

Dans les démocraties occidentales, qui n'ont plus connu – pour la quasi-totalité d'entre elles – de conflit sur leur territoire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et où le recours aux armes paraissait appartenir au passé, les attaques contre les populations et la difficulté de les prévenir constituent un défi d'une ampleur inédite. Si, pour s'en tenir à la seule histoire contemporaine, plusieurs épisodes terroristes peuvent être répertoriés, la situation présente se caractérise par une menace islamiste concernant l'ensemble de la planète et dont le *modus operandi* vise à faire le plus grand nombre de victimes possible de la façon la plus spectaculaire possible.

Compte tenu de sa violence aveugle, des capacités qui sont les siennes et de la durabilité du danger qu'il représente, le terrorisme mobilise la communauté internationale et conduit les États à élaborer des politiques spécifiques pour s'en défendre. Cela passe d'abord par la redéfinition des moyens et des méthodes à même d'anticiper les opérations meurtrières ou d'y répondre. Ainsi la France a élaboré un nouveau schéma d'intervention de ses unités spécialisées dans l'action anti-terroriste, laquelle inclut aussi désormais les forces armées. De même l'adaptation des services de renseignement est apparue vitale dans ce combat. Combat qui engage assurément l'Union européenne et doit la conduire à améliorer, au-delà des avancées accomplies, la coopération politique et judiciaire entre les États membres.

Cette lutte commande également de démanteler les circuits de financement des réseaux, et sur ce plan-là encore la coordination à l'échelle nationale et internationale doit être renforcée. Le numérique apparaît bien évidemment comme un autre domaine sensible, qu'il s'agisse de contrer la radicalisation d'individus à travers les sites internet ou bien de parer à des cyberattaques susceptibles de viser des services essentiels au bon fonctionnement des sociétés. En France, des dispositions nouvelles ont été introduites à cet effet dans le Code pénal, elles participent du renforcement général de la législation en matière de terrorisme.

Les démocraties occidentales se trouvent face à un fondamentalisme religieux d'une très grande violence alors même que ce sont des sociétés où, quelles que soient les différences qui peuvent les distinguer dans les modalités de leur rapport à la laïcité, la tolérance sur les questions de religion fait figure de valeur cardinale. Cette valeur se situe aux antipodes du fanatisme djihadiste par lequel, à partir de parcours divers, sont séduits les jeunes radicalisés. Le terrorisme oblige enfin les démocraties à un équilibre difficile entre l'exigence de la sécurité des personnes et celle de leur liberté.

Philippe Tronquoy

LES EXPRESSIONS DU TERRORISME DANS L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Jenny Raflik

Maître de conférences HDR en histoire à l'université de Cergy-Pontoise

La singularité des contextes où il se rencontre et la diversité des lectures politiques à laquelle il donne lieu ont toujours rendu impossible une définition juridique du terrorisme à même de recueillir un assentiment général. Examinant ses manifestations depuis le XIX^e siècle, Jenny Raflik distingue trois « familles » de terrorisme – idéologique et révolutionnaire, ethno-nationaliste, identitaire – dont les motivations et la théorisation du recours à la violence sont spécifiques. Elle distingue par ailleurs, dans une histoire plus récente, deux ruptures, l'une dans la seconde moitié des années 1960 caractérisée par une certaine rencontre dans l'action terroriste entre les ressorts internationalistes et nationalistes, l'autre liée depuis la fin de la guerre d'Afghanistan à l'émergence de l'islamisme. Enfin, à la suite de l'intervention des États-Unis en Irak en 2003, le Moyen-Orient est en proie à un terrorisme exacerbé.

C. F.

Lorsque le mot *terroriste* apparaît dans les dictionnaires, à la fin XVIII^e siècle, c'est pour désigner, dans la bouche de ses opposants, la politique menée par Robespierre. S'il est d'emblée négatif, le mot désigne initialement un mode de gouvernement. Son sens évolue pourtant rapidement, pour qualifier également ceux qui attaquent l'État. Une première mention dans ce sens est celle du « terrorisme du comité d'action polonais », dans le *Larousse* de 1876 ; terrorisme en l'occurrence indépendantiste, sur fond de partage de la Pologne.

D'emblée, plusieurs utilisations du mot coexistent donc. Car, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il n'y a pas de définition internationale du terrorisme, alors qu'il s'agit pourtant de l'un des enjeux des relations internationales depuis le XIX^e siècle. L'instrumentalisation constante de la lutte antiterroriste par les États a largement contribué à cet état de fait. Ainsi, lors de la conférence de 1898, contre le terrorisme anarchiste,

les Russes et les Allemands y voient l'occasion de condamner la violence politique dans son ensemble, alors que la France ou la Grande-Bretagne souhaitent cibler la seule violence anarchiste, en la distinguant d'une violence politique perçue comme légitime contre un régime autoritaire. Et, lorsque la SDN se penche à son tour sur la question, elle se heurte aux discussions sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et préfère se contenter d'établir des listes d'actes, de cibles, et de groupes terroristes. Des listes, c'est ce que font également après 1945 la plupart des organisations internationales, incapables, elles aussi de définir le phénomène en termes juridiques. À ces considérations politiques s'ajoute la difficulté de définir une réalité plurielle et en évolution permanente. Le terrorisme n'est presque jamais pour ses promoteurs un mode d'action unique, mais un moyen parmi d'autres, articulé à des actions économiques, politiques et/ou militaires plus classiques.

La mise en perspective historique d'un phénomène comme le terrorisme permet de prendre du recul, de s'extraire de l'émotion immédiate pour le replacer dans le temps long. L'historien s'intéresse à l'instantané, mais pas pour lui-même, afin de le mettre en perspective. Dans le cas du terrorisme, on peut ainsi distinguer trois temporalités. L'acte lui-même, qui s'inscrit dans l'*instantané* (l'attentat), mais vise des effets à *long terme*, sur la durée (liés à des revendications), en vue de la réalisation d'un objectif pour lequel il peut ne représenter qu'un *moment* (une phase dans un projet politique plus global pouvant user d'autres types d'actions).

Prenant en considération ces trois temporalités, nous esquisserons d'abord une typologie des expressions du terrorisme depuis le XIX^e siècle, avant de nous intéresser à leur évolution chronologique depuis le XX^e siècle.

Trois « familles » de terrorisme dans l'histoire contemporaine

Comparaison n'est pas analogie. Par ailleurs, par définition, on ne compare que ce qui est différent. Il ne s'agit donc pas ici de faire état d'équivalences entre des mouvements terroristes dissemblables, mais de présenter des éléments convergents, et d'esquisser les traits des trois grandes « familles » du terrorisme contemporain.

Un terrorisme idéologique et révolutionnaire

Un premier type regroupe à mon sens les actions terroristes menées par les anarchistes du XIX^e siècle et les mouvements d'extrême gauche des années 1970-1980. Ce terrorisme est d'inspiration révolutionnaire, dans sa phraséologie comme dans ses objectifs déclarés. Il entend en quelque sorte poursuivre la révolution par d'autres moyens. Les masses ne s'y prêtant plus directement, des actions individuelles devront les y conduire ou la susciter. Tous ces mouvements partagent un même objectif : contester l'ordre établi ; tenter d'y mettre un terme et/ou y substituer un nouvel ordre. Historiquement, les grands modes d'action utilisés sont en rapport avec ce projet, tout en traduisant l'érosion progressive du mouvement. Au XIX^e siècle, il s'agit d'entraîner les masses et de susciter la révolution, grâce à la propagande par le fait. Au XX^e, le sentiment d'une possible révolution générale s'estompe. Les actions visent plus à frapper le peuple, à susciter sa « prise de conscience » qu'à le soulever vraiment. Surenchère et fuite en avant suivent ainsi d'assez près ce que l'on pourrait appeler la montée des désillusions.

Les portes de sortie s'offrant à ce premier type de terrorisme apparaissent limitées. Pour ses tenants, le terrorisme est une stratégie (et non une tactique) susceptible de déboucher sur autre chose. La voie de la négociation semble impraticable. Notamment parce que l'objectif recherché – la destruction de l'ordre bourgeois capitaliste – n'est négociable ni par les uns ni par les autres : le révolutionnaire ne peut devenir réformiste sans se trahir, le tenant de l'ordre honni ne capitulera jamais devant de telles demandes. Lorsqu'elles ne sont pas financières (rançons lors de prises d'otages), les revendications ne conduisent qu'à des négociations limitées. Ayant surtout pour objet la libération de « camarades » emprisonnés, elles visent plus à permettre la poursuite du mouvement qu'à lui trouver des issues. La voie militaire est exclue pour les anarchistes. Elle est ouverte pour les mouvements d'extrême gauche qui se réclament du combat mené par les révolutionnaires vietnamiens, ou par Castro et Che Guevara.

Un terrorisme ethno-nationaliste

Un second type de terrorisme se distingue clairement : le terrorisme ethno-nationaliste. Il naît au XIX^e siècle dans le sillage d'un mouvement libéral multiforme. À une époque où les États nations naissent, se consolident et/ou s'entrechoquent en Europe, libertés politiques et idées nationales vont souvent de pair. C'est le cas dans les empires multinationaux d'Europe centrale et des Balkans. L'objectif est global, en ce sens qu'il vise à la reconnaissance d'une pleine et entière existence et indépendance, et ne se limite pas à tel ou tel avantage.

Mais il n'est pas universel à la manière des anarchistes et des groupes d'extrême gauche. Les ambitions sont locales et territoriales, liées à des frontières et à des populations précises. L'*IRA* a d'abord combattu pour l'indépendance irlandaise, puis pour le rattachement de l'Ulster à l'Eire. *ETA* a revendiqué l'indépendance, puis l'autonomie basque. Il en est de même des séparatistes ayant revendiqué l'indépendance des régions à majorité tamoule par rapport aux zones cinghalaises du Sri Lanka. On peut rattacher à cette catégorie des organisations ayant utilisé des modes opératoires terroristes lors de guerres de décolonisation.

Face à ces terrorismes, le jeu des démocraties occidentales est ambigu, dès le XIX^e siècle. Elles tendent à favoriser au sein des régimes autoritaires, en considérant qu'ils relèvent du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais s'y opposent chez elles où ils sont perçus comme « régionalistes ».

Politiquement, les inspirations et/ou filiations de ces organisations peuvent être de droite comme de gauche, religieuses ou non, évoluer dans le temps, voire se combiner. Il n'y a donc pas de liens mécaniques entre ce second type et le premier. Le terrorisme est ici plus une tactique qu'une stratégie. Aussi les modes d'actions sont-ils variés, évolutifs et combinés, offrant autant de possibles portes de sortie, parmi lesquelles la voie politique semble prédominer.

Un terrorisme identitaire

Ce terrorisme ethno-nationaliste peut parfois s'apparenter ou déboucher sur une troisième catégorie : celle des terrorismes identitaires.

Des mouvements comme le KKK (1865) ou les *Black Panthers* (1966) aux États-Unis, les *Loups gris turcs* d'extrême droite (années 1970), ou les groupes islamistes actuels, font à la fois appel à un sentiment identitaire fort (ce qui les rapproche des groupes ethno-nationalistes) et à une idéologie (politique ou religieuse) les apparentant au premier type de terrorisme évoqué ci-dessus.

Ils peuvent revendiquer des frontières ou un territoire, dont la réalisation apparaît utopique et la base historique fantasmée (l'Amérique blanche, le califat universel), au nom d'une idéologie (raciale et/ou religieuse).

Les actions peuvent viser des objectifs précis, et donc conduire à des formes de négociation. Mais l'objectif global ne s'y prête pas. Les voies de sortie apparaissent donc assez minces.

Deux grandes ruptures chronologiques dans l'histoire du terrorisme contemporain

À partir de 1966-1968, une phase de syncrétisme terroriste international

Dans les années 1966-1968, une conjonction d'événements initie le rapprochement de plusieurs types de terrorisme. En janvier 1966, la « Première conférence de solidarité des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine », dite conférence tricontinentale, se tient à La Havane. Elle réunit 612 délégués représentant 87 organisations⁽¹⁾. Parmi les organisateurs : Mehdi Ben

Barka⁽²⁾, Che Guevara, Ahmed Ben Bella⁽³⁾, Salvador Allende, Hô Chi Minh. En pleine guerre du Vietnam, les États-Unis sont les principaux accusés. Dès l'ouverture, le président cubain invite les participants à « répondre à la violence de l'impérialisme par la violence armée de la révolution »⁽⁴⁾. Pour autant, le bloc communiste est divisé. Les Chinois accusent les Soviétiques de tiédeur révolutionnaire, alors que les Soviétiques tentent de limiter l'influence chinoise. De fait, l'URSS joue un rôle de pondérateur vis-à-vis de l'utilisation de la violence, encourageant la révolution lorsqu'elle ne risque pas de déclencher une guerre mondiale et qu'elle fragilise les alliés des États-Unis, et la décourageant si les enjeux sont trop importants. Surtout, dans le principal combat qui s'annonce, celui de la cause palestinienne, l'URSS est prudente. Moscou affiche son soutien sans adhérer à la thèse de la destruction d'Israël.

Or, après la guerre des Six jours, la voie militaire classique ne semble plus efficace pour les Palestiniens. Le recours au terrorisme est l'occasion d'exporter la lutte, de la faire connaître, et de dépasser l'impasse des défaites militaires successives. Surtout, le développement de cette question palestinienne permet à ces révolutionnaires d'opérer une synthèse entre une extrême gauche prônant l'internationalisme et des nationalistes de tous bords, Palestiniens mais aussi Européens et Sud-Américains. La cause palestinienne devient le point de ralliement de toute une génération, en partie pour le symbole qu'elle représente ou peut représenter, celui de l'oppression coloniale et occidentale. Par le jeu d'une série d'extensions et de syllogismes, Israël est d'abord perçu comme l'ennemi de la Palestine, puis de tous les Arabes, et enfin de tous ceux se sentant occupés, asservis, brimés, de quelque façon que ce soit. Le nationalisme palestinien rejoint ainsi un internationalisme militant, qui séduit de jeunes Occidentaux en quête de cause à défendre.

Le contexte est porteur, à la croisée de la décolonisation et de la guerre froide. Les Soviétiques, s'ils n'adhèrent pas au terrorisme, trouvent un intérêt à encourager des actions affaiblissant l'Occident, même

(2) Les premières mentions de la préparation de la conférence de La Havane apparaissent au moment de l'enlèvement de Ben Barka, en 1965.

(3) Ahmed Ben Bella, président de la République algérienne, sera néanmoins absent de la conférence du fait de son renversement par le coup d'État conduit par le colonel Houari Boumédiène en juin 1965.

(4) Brieux J.-J. (1966), « La Tricontinentale », *Politique étrangère*, n° 1, p. 19-43.

(1) Bailby É. (1966), « Pour les mouvements révolutionnaires clandestins, la conférence de La Havane pourrait donner le signal d'une nouvelle marche en avant », *Le Monde diplomatique*, janvier.

si ces organisations d'extrême gauche prônent un socialisme différent de celui, jugé par elles déviant, de l'URSS. Après leurs défaites successives face à Israël, les pays arabes jouent le même rôle ambigu (le roi de Jordanie combat par exemple avec force les organisations palestiniennes ; ce que rappelle le nom de l'organisation de George Habash – *Septembre noir* –, en faisant référence aux durs combats entre Palestiniens et armée royale jordanienne en septembre 1970).

Au total, c'est un mouvement inédit qui se développe dans les années 1970-1980 : le recours au terrorisme de la part de groupes très différents par leur nature et leurs objectifs, mais qui opèrent ensemble. Un point commun unit tous les groupes terroristes de cette nébuleuse : leur hostilité aux démocraties occidentales. Que ce soit pour des raisons idéologiques (organisations d'extrême gauche comme la *Fraction Armée Rouge* – dite *Bande à Baader-Meinhof* –, les *Brigades Rouges* et la *Prima Linea* italiennes, l'*Armée de l'étoile rouge japonaise*, l'*Armée de libération du peuple*, en Turquie – sous la direction de Teslim Tore –, *Action directe* en France ; mais aussi organisations néofascistes comme les *Loups Gris* du colonel Turkuş en Turquie, dont est membre l'auteur de l'attentat contre Jean-Paul II), ou pour des raisons territoriales, comme les organisations séparatistes ou indépendantistes (*IRA*, *ETA*...).

La collaboration se développe à tous les niveaux entre les différentes organisations : échanges d'armes, de faux papiers, de zones de refuge, entraînements communs, voire opérations conjointes. À Munich, le 5 septembre 1972, lors de l'attentat coûtant la vie à onze athlètes israéliens, les Palestiniens reçoivent l'aide de membres allemands de la *Bande à Baader*⁽⁵⁾. En mars 1973, lors de la tentative de destruction de l'oléoduc de San Dorligo, près de Trieste, l'organisation palestinienne *Septembre noir* prête main-forte aux *Brigades Rouges*.

La fin de la guerre d'Afghanistan et la fin de la guerre froide...

Une deuxième rupture nous apparaît essentielle, celle de la guerre d'Afghanistan contre les Soviétiques. Il s'agit bien là d'un conflit de guerre froide, pouvant expliquer le financement et le soutien par les États-Unis des insurgés. Le gouvernement américain a-t-il



à cette occasion soutenu les *moudjahidines* étrangers dirigés par Ben Laden ? C'est un thème récurrent du discours médiatique. Aucune preuve n'étant jusqu'ici venue témoigner de la vraie nature et de l'ampleur de ce soutien, certains le mettent en doute ou le minimisent. Ayman Al-Zawahiri comme Ben Laden ont toujours nié tout lien avec les États-Unis.

De fait, le combat mené par les Afghans est encore assez mal connu, faute de sources et d'études. Il n'en demeure pas moins qu'en pleine guerre froide, en 1979, les États-Unis ont soutenu et encouragé les combattants afghans contre les Soviétiques. La situation est alors extrêmement complexe sur le terrain. Les premiers oulémas qui prônent le *Jihad* contre les Soviétiques appartiennent au courant salafiste ou wahhabite, aux *Frères musulmans* ou à la *Jama'at-e islami*. « Ils offrent une alternative à l'anti-américanisme propagé par la révolution iranienne », mais aussi « un exutoire aux mouvements plus radicaux du monde musulman dans son ensemble, qui commencent à menacer la stabilité de nombreux régimes »⁽⁶⁾. Le combat mené par les Afghans n'est donc pas, initialement, uniquement celui des musulmans les plus radicaux.

Combattant sur place quasiment dès le début, Ben Laden et ses hommes ne sont pas des Afghans. Peu à peu, le fossé se creuse entre les musulmans radicaux et les pouvoirs en place. Le monde musulman est alors fortement divisé. En novembre 1979, la Grande Mosquée de La Mecque est le théâtre d'une

(5) NSA (1973), *Terrorism and U.S. Policy, 1968-2002*, TE00254, Cable from William Buffum, United State Embassy, Lebanon, to Department of State, « Analysis of Black September Operational Planning and Preparation », n° 003778, avril 3.

(6) Kepel G. (2003), « Terrorisme islamiste : de l'anticommunisme au jihad anti-américain », *Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies* : RAMSES, Paris, Dunod, p. 45.

prise d'otage spectaculaire. Menés par Juhaimane Al-Uthaïbi et Mohammed Al Qahtani, les preneurs d'otages reprochent à la dynastie Saoud d'être trop inféodée aux États-Unis. Pour dénouer l'affaire, les Saoudiens font appel au GIGN français, preuve, selon les terroristes, de la collusion de la dynastie avec l'Occident. Dans ce contexte, au grand soulagement de beaucoup de gouvernements du monde musulman, la guerre d'Afghanistan permet de canaliser les radicaux, de les « occuper ailleurs ». Le pouvoir égyptien laisse ainsi partir ses opposants, allant même jusqu'à gracier une partie des condamnés après l'assassinat de Sadate. Ces radicaux cherchent dans le conflit afghan une « pureté » qu'ils n'ont pas trouvée dans la cause palestinienne. Abdallah Azzam, pourtant palestinien, souligne : « Tout Arabe qui veut accomplir le *Jihad* en Palestine peut commencer par là, mais celui qui ne le peut pas, qu'il aille en Afghanistan. Quant aux autres musulmans, je pense qu'ils devraient commencer leur *Jihad* en Afghanistan. [...] En Afghanistan, la cause est conduite par les *moujahidines* lesquels refusent l'aide d'États impies, alors que la question palestinienne s'est complètement appuyée sur l'Union Soviétique »⁽⁷⁾.

Lorsque les Soviétiques quittent le territoire afghan en 1989, ces combattants radicaux venus de l'extérieur se trouvent désœuvrés. Ils ont acquis en dix ans de conflit une parfaite maîtrise des combats. Abdallah Azzam prônait déjà au milieu des années 1980 l'idée que le *jihad* afghan n'était qu'un début⁽⁸⁾. Après la victoire sur les Soviétiques, le combat devait se poursuivre pour libérer toutes les terres d'Islam occupées par des Infidèles, de l'Asie Centrale à l'Andalousie. Sa cible suivante était Jérusalem et la Palestine. On retrouve ici les deux focalisations du mouvement jihadiste dans les années 1980 : l'Afghanistan et la lutte antisoviétique (l'ennemi athée), la Palestine et la lutte anti-Israël (l'ennemi juif). Mais, le 24 novembre 1989, Azzam est assassiné à Peshawar. Comme le souligne Gilles Kepel : cela « eut pour conséquence le report d'inscription de la Palestine sur l'agenda de l'expansion du *Jihad* [...] ; s'y substitueront les autres terrains des années 1990 – la péninsule arabique, la Bosnie,

l'Égypte, l'Algérie, le Tadjikistan, la Tchétchénie et le Daghestan, le Cachemire, les Philippines, les vellétés albanaises – et les premiers attentats anti-américains d'envergure »⁽⁹⁾. Car dans les rangs de ces « Arabes afghans », certains ne pouvaient pas rentrer tranquillement chez eux et reprendre une vie normale, comme ces Égyptiens exilés par leur gouvernement. Aussi, lorsque Saddam Hussein envahit le Koweït, le 2 août 1990, Ben Laden propose-t-il au roi d'Arabie Saoudite de le combattre avec ces anciens volontaires. Saddam Hussein est alors pour lui le type même du dirigeant laïc contre lequel il faut lutter dans le monde musulman. Il y voit une continuité de la lutte contre les Soviétiques. Mais le refus du roi, qui préfère faire appel à la coalition dirigée par les États-Unis, consomme la rupture entre Ben Laden, ses partisans, et les monarchies du Golfe. Dès lors, toutes les déclarations de Ben Laden tournent autour de la présence de troupes étrangères sur les lieux saints de l'Islam.

... et l'émergence du terrorisme islamiste

Au début des années 1990, les anciens d'Afghanistan portent le *Jihad* dans leurs pays respectifs. Abduragak Janjalani rentre aux Philippines où il fonde le *mouvement Abou Sayyaf* pour combattre le gouvernement chrétien. Ben Laden s'implique dans le *Jihad* au Yémen du sud. Des musulmans indonésiens constituent la *Jamaat islamiya* qui se donne comme objectif d'établir un État islamiste allant des Philippines à l'Indonésie. En Égypte, le *Jihad islamiste égyptien* et le *groupe islamiste égyptien* multiplient les actions contre le gouvernement et les coptes. Ils visent aussi les touristes : en novembre 1997, le monde apprend avec horreur le massacre à Louxor de cinquante-huit visiteurs par les activistes de la *Gama's islamiyya*. En s'attaquant à eux, ils veulent priver l'État d'une manne économique essentielle. Mais c'est une erreur de calcul. Les premières victimes du recul touristique sont les populations locales, qui se détournent des combattants islamistes, alors même que les classes moyennes et les professions libérales demeurent davantage fidèles aux *Frères musulmans*. En Algérie, l'annulation du second tour des élections législatives, en janvier 1992, encourage les salafistes. Ils en déduisent qu'il est inutile de rechercher le pouvoir par la voie légale, puisqu'on les en empêchera. D'où la création, l'année suivante, du *GIA, Groupe Islamique Armé*, constitué essentiellement d'« Afghans ». Après une première phase favorable au

(7) Azzam A. (2005), extraits de « La défense des territoires musulmans constitue le principal devoir individuel », dans Kepel G., Milelli J.-P., *Al-Qaïda dans le texte. Écrits d'Oussama ben Laden, Abdallah Azzam, Ayman al-Zawahiri et Abou Moussab al-Zarqawi*, Paris, Presses universitaires de France, p. 150-151.

(8) *Ibid.*, p. 139-152.

(9) Kepel G., « Terrorisme islamiste », *op. cit.*, p. 46.

GIA, les rivalités internes et les atrocités commises le coupent là aussi de sa base populaire. L'exportation de son combat sur le territoire français, avec la vague terroriste qui frappe Paris en 1995, n'y change rien. Le *GIA* perd du terrain face au gouvernement algérien. La guerre en Bosnie attire alors les volontaires musulmans pour repousser les forces serbes. Ici, les Occidentaux font à peu près le même calcul qu'avec l'Afghanistan. Les combattants islamistes doivent contribuer à affaiblir l'ennemi serbe, temps durant lequel ils n'attaquent pas les intérêts de l'Occident... Du côté jihadiste, l'objectif est de transformer une guerre civile en conflit religieux. Mais, comme le souligne Gilles Kepel, « la greffe ne prend pas : la férocité des *Jihadistes*, qui se font photographier en brandissant des têtes fraîchement coupées de Serbes, leur intolérance envers les traditions populaires de l'Islam bosniaque [...] leur interdisent toute osmose locale »⁽¹⁰⁾.

Oussama Ben Laden lui-même doit quitter le Soudan en mai 1996, et se réfugier en Afghanistan. C'est un nouveau tournant dans l'histoire d'*Al Qaida*. Son chef est suivi cette fois par environ cent cinquante de ses partisans : les éléments les plus radicaux, décidés à poursuivre le *Jihad* jusqu'au bout. Dès lors, le recours au terrorisme devient le mode opérationnel de l'organisation. Le 23 août 1996, Ben Laden émet une « déclaration de *Jihad* contre les Américains occupant la terre des deux lieux saints ». C'est le début de la grande vague d'attentats menés par *Al Qaida* : les projets d'attentats dits du millénaire à Amman et à l'aéroport de Los Angeles en décembre 1999 ; les attaques contre deux navires américains à Aden en janvier et octobre 2000 (le *USS The Sullivans* et le *USS Cole*) ; les attentats à la bombe contre des églises en Indonésie à Noël 2000 ; ceux de Manille en décembre 2000 ; le projet contre le marché de Noël de Strasbourg en décembre 2000 ; les attentats du 11 septembre 2001 ; le projet d'attentat contre l'ambassade américaine à Paris en 2001 ; la tentative à la chaussure piégée en décembre 2001 sur un vol Paris-Miami ; les attentats de Madrid et de Londres en 2004-2005...

Irak et Syrie : l'exacerbation du terrorisme au Moyen-Orient

Une dernière phase semble s'ouvrir à partir de l'intervention américaine en Irak en 2003. Le terrorisme connaît une flambée au Moyen-Orient. L'intervention américaine déstabilise l'équilibre précaire de la région et ravive les conflits entre minorités ethniques et religieuses. Les chrétiens, persécutés, doivent fuir massivement l'Irak dès le début de la guerre. Le conflit entre sunnites et chiïtes enregistre une nouvelle aggravation. La guerre en Syrie accentue encore ces tensions. D'emblée, Daech s'inscrit dans un héritage : celui du terrorisme islamiste mondialisé de la fin de la Guerre froide. Du premier type de terrorisme, il partage l'importance de l'idéologie (ici religieuse). Du second le fait de revendiquer des territoires (le califat, incarné provisoirement en Syrie et en Irak). Sa volonté de porter la lutte sur le terrain politique et étatique correspond à la mixité des modes opératoires également déjà observée dans maintes organisations terroristes. Mais sur cette dernière phase, l'historien reste prudent. Les sources manquent. Le recul est insuffisant et le temps est à l'action, même si l'analyse historique peut, nous l'espérons, contribuer à la compréhension du phénomène.

(10) Kepel G., « Terrorisme islamiste », *op. cit.*, p. 51.